|  |  |
| --- | --- |
| **Groupe consultatif pour le développement  des télécommunications (GCDT)**  **31ème réunion, Genève, Suisse, 20-23 mai 2024** | A close up of a sign  Description automatically generated |
|  |  |
|  | **Document** **TDAG-2****4/7-F** |
|  | **21 mars 2024** |
|  | **Original: anglais** |
| Directeur du Bureau de développement des télécommunications | |
| Projets de l'UIT-D | |
|  | |
| **Résumé:**  L'Union internationale des télécommunications (UIT) a une double responsabilité en tant qu'institution spécialisée des Nations Unies et en tant qu'agent d'exécution. L'une des fonctions essentielles du Secteur du développement des télécommunications de l'UIT (UIT-D) consiste à s'acquitter de cette double responsabilité de l'Union pour la mise en œuvre de projets dans le cadre du système des Nations Unies pour le développement ou d'autres arrangements de financement, afin de faciliter et d'améliorer le développement des télécommunications en offrant, organisant et coordonnant les activités de coopération et d'assistance techniques.  Le présent document donne un aperçu général des travaux menés par le Bureau de développement des télécommunications en ce qui concerne la conception et la mise en œuvre de projets dans les six régions définies par l'UIT-D, à savoir la région Afrique, la région Amériques, la région des États arabes, la région Asie-Pacifique, la région de la CEI (Communauté des États indépendants) et la région Europe, ainsi qu'à l'échelle multirégionale.  **Suite à donner:**  Le GCDT est invité à prendre note du présent document et à donner des indications s'il y a lieu.  **Références:**  Résolutions 17 (Rév. Kigali, 2022) et 52 (Rév. Dubaï, 2014) de la Conférence mondiale de développement des télécommunications (CMDT) et Résolution 157 (Rév. Bucarest, 2022) de la Conférence de plénipotentiaires. Résolution 1418 du Conseil de l'UIT. | |

# 1 Introduction

Conformément aux Résolutions 17 (Rév. Kigali, 2022) et 52 (Rév. Dubaï, 2014) de la Conférence mondiale de développement des télécommunications (CMDT) et à la Résolution 157 (Rév. Bucarest, 2022) de la Conférence de plénipotentiaires, le Bureau de développement des télécommunications (BDT) de l'UIT s'acquitte de la responsabilité de l'Union pour mettre en œuvre des projets dans le cadre du système de développement des Nations Unies ou d'autres arrangements de financement, afin de faciliter et d'améliorer le développement des télécommunications/technologies de l'information et de la communication (TIC), en offrant, organisant et coordonnant les activités de coopération et d'assistance techniques. Le présent rapport donne un aperçu de l'état d'avancement du portefeuille de projets de l'UIT en cours en 2023[[1]](#footnote-1).

# 2 Portefeuille de projets de l'UIT: Projets en cours

## 2.1 Vue d'ensemble et répartition régionale

En 2023, le BDT a mis en œuvre 87 projets, d'un montant de 106,4 millions CHF. La Figure 1 illustre la répartition générale du portefeuille de projets de l'UIT par région et donne un aperçu 1) des fonds mobilisés pour appuyer la mise en œuvre de ces projets; 2) des fonds d'amorçage alloués par l'UIT au titre du Fonds pour le développement des TIC (FDTIC) ou d'autres Fonds de l'UIT pour appuyer la mise en œuvre des initiatives régionales approuvées par la CMDT-17 et la CMDT-22.

Figure 1 – Vue d'ensemble des projets de l'UIT en cours, par région (en milliers CHF)

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Région | Nombre de projets | Fonds provenant de partenaires | Fonds de l'UIT (FDTIC) | Fonds de l'UIT (Initiatives régionales) | Total du financement des projets |
| AFR | 13 | 11 732,4 | 938,7 | 670,0 | **13 913,1** |
| AMS | 15 | 40 112,6 | 158,6 | 667,5 | **41 008,4** |
| ARB | 7 | 4 311,1 | 662,2 | 88,0 | **5 061,3** |
| ASP | 14 | 6 948,8 | 345,4 | 440,0 | **7 909,2** |
| CEI | 3 | 253,7 |  | 443,8 | **697,5** |
| EUR | 2 | 3 642,5 |  | 47,5 | **3 690,1** |
| Plusieurs régions(\*) | 33 | 27 794,1 | 4 394,6 | 1 551,8 | **34 122,8** |
| **Total** | **87** | **94 795,3** | **6 499,5** | **3 908,7** | **106 402,4** |

(\*) Projets multirégionaux dont bénéficient toutes les régions.

## 2.2 Projets signés pendant la période considérée

En 2023, l'UIT a signé 23 nouveaux projets au total, d'un montant de 20,9 millions CHF[[2]](#footnote-2). Ces chiffres confirment la tendance positive observée depuis 2017 relative à l'augmentation des fonds mobilisés par le BDT en faveur des projets (voir la Figure 2). On trouvera la liste des accords correspondants dans le Document INF/2.

Figure 2 – Nouveaux projets signés par l'UIT (2013-2023)

Financement total des projets signés (en CHF)

Ces nouveaux projets sont de nature multirégionale, régionale ou nationale. S'agissant des sources de financement, 93% du financement de ces nouveaux projets provient des fonds extrabudgétaires mobilisés par le BDT auprès de tiers, tandis que les 7% restants proviennent de fonds d'amorçage alloués par l'UIT. La Figure 3 est un diagramme montrant le pourcentage des fonds extrabudgétaires et des fonds de l'UIT contribuant au budget des projets.

Figure 3 – Sources de financement des projets de l'UIT (nouveaux projets signés en 2023)

Fonds extrabudgétaires

Fonds de l'UIT (FDTIC et Fonds alloués aux initiatives régionales)

# 3 Point sur l'allocation de fonds à l'appui des initiatives régionales approuvées par la CMDT-22

À la session de 2023 du Conseil de l'UIT, les membres de l'Union ont approuvé le transfert d'un montant de 3 millions CHF du Fonds de roulement des expositions (EWCF) vers le compte de capital du Fonds pour le développement des TIC (FDTIC), afin de fournir des capitaux d'amorçage pour le financement des initiatives régionales[[3]](#footnote-3).

Ces fonds ont déjà permis de signer un total de sept projets d'un montant estimé à 4,3 millions CHF (compte tenu uniquement des contributions en espèces versées par les partenaires), en utilisant 1,0 million CHF des fonds alloués par le Conseil (voir la Figure 4). Des informations détaillées sur ces projets sont disponibles sur le portail de l'UIT consacré aux projets[[4]](#footnote-4).

Figure 4 – Projets financés au titre des fonds approuvés par le Conseil pour la mise en œuvre des initiatives régionales approuvées par la CMDT-22 (en milliers CHF)

| No ID du projet | Intitulé du projet | Région | Initiative régionale | Fonds extérieurs | Fonds de l'UIT | Total des fonds | Partenaire |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| 7RAS24075 | Créer une économie circulaire pour le secteur de l'électronique et de l'électricité en Thaïlande et en Mongolie | ASP | ASP2 – Économie numérique et sociétés numériques inclusives | 225 280 | 52 800 | 278 080 | DITRDCA, Australie |
| 7RAS23073 | Stratégies pour la cybersécurité dans la région du Pacifique | ASP | ASP5 – TIC sûres et résilientes | 132 000 | 33 000 | 165 000 | MIC, Japon |
| 7RAS24074 | Améliorer l'infrastructure TIC résiliente en Asie‑Pacifique (deuxième phase) | ASP | ASP5 – TIC sûres et résilientes | 132 000 | 33 000 | 165 000 | MIC, Japon |
| 7RAS24076 | Étude de faisabilité: Répondre aux besoins particuliers des petits États insulaires en développement du Pacifique en matière de télécommunication/TIC | ASP | ASP1 – Besoins particuliers des PMA, des PEID et des PDSL | 501 526 | 166 320 | 667 846 | DITRDCA, Australie |
| 7RAS23072 | Accélérer la transformation numérique en Asie-Pacifique | ASP | ASP2 – Économie numérique et sociétés numériques inclusives | 337 500 | 67 500 | 405 000 | DITRDCA, Australie |
| 7GLO23132 | Programme "jeunes chefs de file" dans le cadre de l'initiative Generation Connect | Plusieurs régions | Plusieurs régions | 1 104 976 | 440 000 | 1 544 976 | Huawei |
| 7GLO23133 | Renforcer les compétences numériques au moyen des Centres de transformation numérique (DTC) – Deuxième phase | Plusieurs régions | Plusieurs régions | 832 000 | 268 000 | 1 100 000 | NORAD, Norvège |
|  | **Total** |  |  | **3 265 282** | **1 060 620** | **4 325 902** |  |

Note: Tous les fonds ont été convertis en CHF.

D'autres progrès sont attendus en 2024 pour clore l'affectation des fonds restants aux projets éligibles, au profit de toutes les régions de l'UIT. Il importe de noter que l'UIT n'étant pas une institution de financement, la possibilité de signer de nouveaux projets dépend dans une large mesure de la disponibilité de partenaires financiers désireux de soutenir les travaux de l'UIT.

# 4 Renforcer les pratiques en matière de gestion des projets au BDT

En 2023, le BDT a continué de renforcer les pratiques en matière de gestion des projets pour tous les projets de l'UIT. On trouvera dans la liste ci-dessous un résumé des activités menées en 2023 et mises en œuvre en collaboration étroite avec d'autres fonctions d'appui compétentes de l'UIT:

*–* ***Comité directeur des projets du BDT:*** Le Comité directeur des projets du BDT a continué de se réunir tous les mois en 2023 pour évaluer la viabilité et la pertinence des propositions de projet avant qu'elles deviennent des projets, pour examiner et approuver les projets avant qu'ils soient approuvés par les partenaires et pour superviser la mise en œuvre et la clôture des projets en cas de problème. Les décisions prises par le Comité font l'objet d'un suivi régulier par la Division d'appui aux projets, qui rend compte de leur application au Comité.

*–* ***Création d'un nouveau groupe de "Projets soumis à un contrôle spécial":*** En 2023, le Comité des projets du BDT a mis en place un nouveau mécanisme en vue de renforcer le contrôle des projets dont la mise en œuvre pose des problèmes de longue date. Ce nouveau mécanisme, qui prévoit l'organisation de réunions hebdomadaires avec les équipes de projet et la présentation de rapports internes sur une base plus régulière, s'est avéré utile pour remettre les projets sur la bonne voie lorsque des problèmes surviennent.

*–* ***Série de formations à l'intention des responsables de projet:*** En 2023, le BDT a organisé une nouvelle série de sessions régulières de formation et de sessions d'échange d'informations à l'intention des responsables de projet. Ces sessions visaient à harmoniser les pratiques en matière de projets à l'échelle du BDT, à renforcer le réseau de responsables de projet et à perfectionner leurs compétences dans des domaines liés aux activités de l'UIT. Ce programme se poursuivra tout au long de l'année 2024.

*–* ***Suivi des projets de l'UIT:*** Tous les projets de l'UIT continuent de faire l'objet d'un suivi quotidien et de rapports à la fin de chaque trimestre. Les résultats de ces travaux sont mis à la disposition de la direction du BDT et des responsables de projets au moyen de rapports d'évaluation trimestriels, ainsi que par l'intermédiaire de tableaux de bord des contrôles internes, qui permettent de prendre des décisions fondées sur des données en ce qui concerne les projets.

*–* ***Renforcement de l'établissement de rapports à l'intention des partenaires:*** Fin 2023, le BDT a mis en place une nouvelle politique pour faire en sorte que tous les partenaires de projet reçoivent des rapports réguliers au moins une fois tous les six (6) mois, comprenant des renseignements détaillés sur les résultats obtenus dans le cadre des projets qu'ils financent, ainsi que des informations financières. Cette mesure a été introduite à la suite des commentaires reçus du GCDT en 2023. Ces rapports des donateurs ne sont pas fournis à la demande des donateurs, mais visent à assurer la transparence et l'établissement de rapports de meilleure qualité et en temps opportun.

*–* ***Nouveau tableau de bord des projets pour les États Membres de l'UIT:*** Afin de donner suite aux commentaires du GCDT, l'UIT a mis en ligne un nouveau tableau de bord interactif des projets, qui fournit aux membres de l'UIT des informations supplémentaires sur l'état d'avancement du portefeuille de projets de l'UIT-D. Ce nouveau tableau de bord est accessible aux titulaires d'un compte utilisateur UIT disposant d'un accès TIES depuis le portail consacré aux projets du BDT[[5]](#footnote-5).

# 5 Conclusions

Le portefeuille de projets du BDT continue de produire des résultats concrets sur le terrain et constitue ainsi un mécanisme essentiel permettant au Bureau de fournir une assistance technique aux États Membres de l'UIT, de mobiliser les Membres du Secteur de l'UIT-D et de fournir de nouveaux produits et services dans le domaine du développement du numérique.

L'année 2023 a été une année importante pour la mobilisation de ressources extrabudgétaires au BDT, avec la signature de plus de 23 millions CHF de fonds pour appuyer les activités de l'UIT-D sur le terrain, ce qui confirme la tendance positive observée depuis 2017. Ces résultats sont le fruit de la coordination entre l'équipe d'appui aux projets, la Division de mobilisation des ressources et des partenariats, et le service des relations avec les membres et le secteur privé du Département des partenariats pour le développement du numérique au sein du BDT[[6]](#footnote-6).

Même si 90% du financement des projets provient de fonds extrabudgétaires, il est important de souligner que la nouvelle attribution des fonds décidée par le Conseil de l'UIT à sa session de 2023 s'avère essentielle pour appuyer la signature de nouveaux projets dans toutes les régions, étant donné que les fonds de l'UIT sont utilisés en tant que fonds complémentaires – ce qui est une condition préalable pour certaines institutions de financement.

L'UIT n'a de cesse de renforcer ses pratiques en matière de gestion des projets, afin d'assurer la bonne exécution de tous les projets signés. En 2023, le portefeuille de projets de l'UIT a également augmenté le niveau des fonds mis en œuvre au cours de l'année, ce qui a contribué à mener à bonne fin 30 projets dont les activités sont arrivées à leur terme au cours de l'année.

Le GCDT est invité à continuer de donner des orientations et des conseils sur la manière de renforcer encore les pratiques du BDT en matière de projets, et à recenser les mesures à prendre pour assurer une collaboration fructueuse avec les institutions de financement, les donateurs et d'autres partenaires de développement.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

1. *Les chiffres figurant dans le présent rapport correspondent au solde financier à la clôture des comptes de 2023 (solde au 31 décembre 2023).* [↑](#footnote-ref-1)
2. *Il convient de noter que ce chiffre n'inclut pas les autres accords de partenariat tels que les accords de parrainage ou les accords de contributions volontaires, qui sont indiqués dans le Document TDAG-24/4-F.* [↑](#footnote-ref-2)
3. *Pour de plus amples renseignements, voir la Résolution 1418 du Conseil, disponible à l'adresse:* [*https://www.itu.int/md/S23-CL-C-0116/*](https://www.itu.int/md/S23-CL-C-0116/)*.* [↑](#footnote-ref-3)
4. *Consultable à l'adresse suivante:* [*https://www.itu.int/net4/itu-d/icteye/*](https://www.itu.int/net4/itu-d/icteye/)*.* [↑](#footnote-ref-4)
5. *Disponible à l'adresse suivante:* [*https://www.itu.int/en/ITU-D/Projects*](https://www.itu.int/fr/ITU-D/Projects/Pages/default.aspx)*.* [↑](#footnote-ref-5)
6. *De plus amples renseignements sur les partenariats et la mobilisation des ressources à l'UIT-D sont disponibles dans les Documents TDAG-24/4-F et INF/1, ainsi que dans le Document TDAG‑24/8-F (Membres du Secteur UIT-D, Associés et établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT-D).* [↑](#footnote-ref-6)